

**Bourse Uemoa**

**La BRVM ouvre en hausse**

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

**Economie mondiale** • (Page 08)

**L'OCDE revoit en hausse ses prévisions 2020**

L'économie mondiale est en train de se redresser plus rapidement...

**Environnement** • (Page 08)

**Suez va céder des activités recyclage**

Le protocole d'accord est signé et concerne les activités de recyclage dans quatre pays européens. Alors que plane la menace d'un rachat...



**Aéroport international de Lomé**

• (Pages 03)

# Une centrale solaire photovoltaïque en projet



**Climat des affaires au Togo**

• (Page 02)

# Les opérateurs économiques outillés sur le code des investissements

**Changement climatique**

**Des leaders saluent le lancement de GCA Afrique**

Le Centre mondial pour l'adaptation (GCA), coprésidé par Ban Ki-moon, ancien secrétaire général... • (Page 06)

**Microfinance**

**Photographie de l'inclusion financière au Togo**

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) vient de rendre publique une photographie de l'état de l'inclusion financière au Togo, ainsi que les autres pays de l'Uemoa. • (Page 02)

**COVID-19**

**Le PAM portera assistance à 250 000 togolais vulnérables**

Le Bureau Togo du Programme Alimentaire Mondial va porter assistance à 250 000 togolais vulnérables touchés par la pandémie... • (Page 04)

**Classement FIFA** • (Page 11)

**Le Togo reste 34è sur le continent**

Les Eperviers occupent toujours la 34è place dans le classement FIFA (Fédération internationale de football association) du mois...

LE NOUVEAU **REPORTER**

L'info accessible

Consultez les actualités, suivez nous sur les réseaux sociaux, contactez nous...

[www.lesnouveauxreporters.com](http://www.lesnouveauxreporters.com)

Le portail de médias qui garantit l'accès à l'actualité de vos affaires

Tel: 00229 02 60 20 20 / 02 60 20 20

[lesnouveauxreporters@togo.com](mailto:lesnouveauxreporters@togo.com)



Microfinance

Photographie de l'inclusion financière au Togo

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) vient de rendre publique une photographie de l'état de l'inclusion financière au Togo, ainsi que les autres pays de l'Uemoa.

Principale leçon de ce rapport intitulé « Evolution des indicateurs de suivi de l'inclusion financière dans l'UEMOA au titre de l'année 2019 », et qui passe en revue les statistiques des 10 dernières années, le Togo est dans sa phase de croissance rapide depuis 2017. Une dynamique stimulée par l'avènement du Mobile Money. Les points de services financiers ont augmenté substantiellement en 2017, portés par une croissance solide des services de monnaie électronique. Si la démographie évolue plus vite que la création de nouvelles agences de microfinance, les SFD semblent de plus en plus proches des populations, montrent les données. Il y a désormais au moins 9 structures de microfinance sur chaque 1000 km<sup>2</sup>, comparativement à 8



en 2010. Pour les banques, il y en a désormais 9 contre 2 en 2009. L'évolution moins rapide des microfinances peut être expliquée par le durcissement des conditions d'entrée sur ce segment après le scandale ReDéMaRe. Dans l'ensemble, 53% des Togolais âgés de 15 ans au moins, sont titulaires de comptes dans les institutions de microfinance. Ce chiffre monte à 78% lorsqu'on ajoute les Banques, la Poste, les caisses d'épargne et le Trésor pu-

blic. On estime que 84% des Togolais de 15 ans ou plus, ont tout au moins un compte électronique. Mais seulement 34% de ces comptes sont véritablement actifs. Au final, le taux d'utilisation des services financiers était de 72% fin 2019, sur la base des comptes ME (Monnaie Électronique) actifs corrigés de la multibancarité, soit le taux de bancarisation élargi + taux d'utilisation des services de monnaie électronique.

Avec Togo First

AUX DECIDEURS ... NP

Une personne... un numéro...

Le parlement togolais vient d'adopter la loi relative à l'identification biométrique des personnes physiques au Togo. Etablissant ainsi, un système d'identification et d'authentification des personnes physiques. De ce fait, chaque togolais et chaque togolaise, devra posséder un numéro d'identification unique (NIU). Ainsi, les données démographiques ou biométriques d'un individu sont soumis à la base de données centrale des identités pour vérification de l'exactitude ou de l'absence desdites données.

Tout Togolais, toute personne résidant à titre temporaire ou permanent au Togo a le droit d'obtenir un NIU en soumettant ses données démographiques et ses données biométriques selon le processus d'inscription défini par les textes en vigueur.

« Plusieurs millions de nos concitoyens vivent sans document d'identité. Cette incise les handicape au quotidien pour des actions aussi simples que l'accès au crédit ou encore la sécurité sociale. Le projet est une réponse à ce déficit. Il intervient dans le contexte des engagements pris par chef de l'Etat, durant la campagne présidentielle et constitue un signal fort de sa volonté et de son engagement à poursuivre la politique d'inclusion socio-économique et financière pour le développement du Togo », a déclaré Cina Lawson, la ministre de l'Economie numérique et des Innovations technologiques, après le vote de la loi.

Pour qu'un gouvernement soit à même d'offrir des services à la population, qu'il s'agisse de prestations de santé, de mesures de protection sociale ou de permis de conduire, il est essentiel qu'il sache qui, sont les personnes concernées. Il en va de même pour les entreprises privées. À titre d'exemple, pour qu'une banque soit en mesure de fournir des services à ses clients, comme l'ouverture d'un compte bancaire ou une offre de prêt, elle doit savoir qui en sera le bénéficiaire. C'est là que les programmes d'identification trouvent leur utilité.

L'utilisation croissante des téléphones mobiles, des réseaux sociaux et de l'Internet accroît d'autant la nécessité d'identifier les personnes. Associée à la téléphonie mobile et à l'Internet, l'identification des personnes favorise la prestation de services par voie électronique, ce qui décuple l'efficacité des pouvoirs publics et contribue à la création de nouveaux produits et services en ligne. Avec aujourd'hui des milliards d'utilisateurs de portables dans le monde, les téléphones mobiles et l'Internet s'imposent comme les premiers moyens d'offre de services.

L'identification constitue un immense défi pour de nombreux pays en développement qui n'ont pas de système efficace leur permettant d'identifier l'ensemble de leur population. Dans certains d'entre eux, on constate une fragmentation de la filière d'identification, caractérisée par une concurrence entre de nombreux organismes, tant publics que privés, qui proposent différentes formes d'identification, telles que cartes d'identité, cartes d'assuré médical, cartes d'identité bancaire, carte d'électeur ou carte de rationnement.

Tous ces justificatifs reposent rarement sur une identification officielle, d'où des inefficacités dans les interactions entre les pouvoirs publics et les entreprises d'une part, et la population d'autre part. Il est encore plus difficile de fournir une identité officielle dans les pays en développement qui ne délivrent pas de certificat de naissance, une pièce fondatrice pour l'identification officielle.

L'identification biométrique des personnes physiques est donc une nécessité pour le développement moderne. Et le Togo vient de s'engager sur cette voie.

Komlan KPATIDE

8.8 SYNTHÈSE TOGO

(Sur la base de la population âgée de 15 ans et plus)

ANNEES	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019
<b>INDICATEURS D'ACCES AUX SERVICES FINANCIERS</b>											
1-Taux de pénétration démographique des services bancaires (Nombre de points de services bancaires/population adulte)*10.000	0,42	0,74	0,78	0,88	0,97	1,07	1,13	1,19	1,23	1,19	1,16
2-Taux de pénétration démographique des services de microfinance (Nombre de points de services de microfinance/population adulte)*10.000	1,34	1,06	1,06	1,15	1,17	1,05	1,13	1,18	0,98	1,26	1,10
3-Taux de pénétration démographique des services de monnaie électronique (Nombre de points de services de monnaie électronique/population adulte)*10.000		0,00	0,00	0,00	1,05	1,85	5,83	8,37	32,03	29,92	33,89
4-Taux global de pénétration démographique des services financiers (TGPSF) (Nombre total de points de services financiers/population adulte)*10.000	1,96	2,01	2,05	2,24	3,39	4,18	8,29	10,95	34,55	32,67	36,53
5-Taux de pénétration géographique des services bancaires (Nombre de points de services bancaires/surface totale)*1.000 km <sup>2</sup>	2,54	4,58	5,05	5,83	6,64	7,55	7,98	8,81	9,40	9,46	9,49
6-Taux de pénétration géographique des services de microfinance (Nombre de points de services de microfinance/surface totale)*1.000 km <sup>2</sup>	8,12	6,53	6,83	7,86	8	7,43	7,98	8,75	7,52	9,99	9,79
7-Taux de pénétration géographique des services de monnaie électronique (Nombre de points de services de monnaie électronique/surface totale)*1.000 km <sup>2</sup>		0,00	0,00	0,00	7,17	13,07	41,28	62,01	245,45	237,25	278,03
8-Taux global de pénétration géographique des services financiers (TGPSFg) (Nombre total de points de services financiers/surface totale)*1.000 km <sup>2</sup>	11,89	12,43	13,26	14,9	23,19	29,44	58,62	81,15	264,77	259,08	299,62
<b>INDICATEURS D'UTILISATION DES SERVICES FINANCIERS</b>											
9-Taux d'utilisation des services bancaires (TUSB) (= Nombre de personnes physiques titulaires de comptes de dépôt ou de crédit dans les banques / population adulte)	19,38%	15,50%	15,33%	15,04%	15,77%	17,47%	17,59%	18,03%	20,87%	20,82%	20,97%
10-Taux de bancarisation strict (TBS) (= Nombre de personnes physiques titulaires de comptes de dépôt ou de crédit dans les banques, les services postaux, les caisses d'épargne et le Trésor / population adulte)	20,77%	17,09%	17,34%	17,16%	18,55%	20,39%	21,00%	21,43%	24,27%	24,68%	25,12%

8.8 SYNTHÈSE TOGO

(Sur la base de la population âgée de 15 ans et plus)

ANNEES	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019
<b>INDICATEURS D'UTILISATION DES SERVICES FINANCIERS</b>											
11-Taux d'utilisation des services de microfinance (TUSM) (= Nombre total de personnes physiques titulaires de comptes dans les institutions de microfinance / population adulte)	20,40%	24,85%	28,20%	33,01%	42,55%	44,78%	47,06%	49,35%	44,36%	48,64%	53,35%
12-Taux de bancarisation élargi (TBE) (= Nombre de personnes physiques titulaires de comptes de dépôt ou de crédit dans les banques, les services postaux, les caisses d'épargne, le Trésor et les SFD / population adulte)	41,17%	41,94%	45,54%	50,17%	61,10%	65,17%	68,06%	70,78%	68,63%	73,32%	78,47%
13-Taux d'utilisation des services de monnaie électronique (TUSME) (= Nombre de personnes physiques titulaires de comptes de monnaie électronique auprès des SFD, des banques émettrices de monnaie électronique et d'autres institutions financières / population adulte)		0,00%	0,00%	0,00%	2,16%	4,72%	21,16%	26,51%	69,57%	87,18%	84,27%
14-Taux d'utilisation des services de monnaie électronique (TUSME) (= Nombre de personnes physiques titulaires de comptes de monnaie électronique actifs auprès des SFD, des banques émettrices de monnaie électronique et d'autres institutions financières / population adulte)		0,00%	0,00%	0,00%	1,24%	2,71%	9,84%	14,49%	24,99%	31,20%	34,75%
15-Taux global d'utilisation des services financiers (TUSGF) (= Nombre de personnes physiques titulaires de comptes de dépôt ou de crédit dans les banques, les services postaux, les caisses d'épargne, le Trésor et les SFD / population adulte)	41,17%	41,94%	45,54%	50,17%	62,34%	67,88%	77,90%	85,27%	84,92%	84,95%	84,99%
16-Taux global d'utilisation des services financiers (TUSGF) (= Nombre de personnes physiques titulaires de comptes de dépôt ou de crédit dans les banques, les services postaux, les caisses d'épargne, le Trésor et les SFD / population adulte)	35,00%	35,65%	38,71%	42,65%	52,99%	57,70%	66,21%	72,48%	72,18%	72,21%	72,25%
<b>INDICATEURS D'ACCESSIBILITE-PRIX DES SERVICES FINANCIERS</b>											
17-Taux d'intérêt nominal des dépôts au niveau des banques	4,61%	4,55%	4,89%	5,04%	5,15%	5,28%	5,35%	5,56%	5,40%	5,69%	5,57%
18-Taux d'intérêt réel des dépôts au niveau des banques (= Taux d'intérêt nominal des dépôts au niveau des banques - taux d'inflation en moyenne)	0,87%	3,05%	1,29%	2,33%	3,33%	5,06%	3,43%	4,62%	6,25%	4,75%	4,84%
19-Taux d'intérêt nominal des crédits au niveau des banques	9,97%	9,65%	9,54%	9,42%	9,07%	8,79%	8,29%	8,31%	8,10%	8,16%	7,69%
20-Taux d'intérêt réel des crédits au niveau des banques (= Taux d'intérêt nominal des crédits au niveau des banques - taux d'inflation en moyenne)	6,03%	6,07%	5,78%	6,61%	7,18%	8,56%	6,31%	7,34%	8,97%	7,20%	6,94%
21-INDICE SYNTHETIQUE D'INCLUSION FINANCIERE	0,189	0,196	0,204	0,211	0,233	0,248	0,282	0,302	0,433	0,433	0,472

(\*) Le Taux global d'utilisation des services financiers intègre les données de toutes les structures teneurs de compte, y compris les EME à partir de 2010.

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	Sources
Superficie : 56 600 km <sup>2</sup>	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

## Aéroport international de Lomé

## Une centrale solaire photovoltaïque en projet

En vue de couvrir, d'optimiser les besoins énergétiques, de réduire les factures d'électricité de l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma (AIGE), la Société aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT) prévoit la construction d'une centrale solaire photovoltaïque de l'AIGE. A cet effet, il est lancé un avis à manifestation d'intérêt pour la présélection de candidats pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'une centrale solaire photovoltaïque à l'AIGE.

• Joël YANCLO

Retenir cinq candidats qui seront consultés pour soumettre leurs offres techniques et financières de construction d'une centrale solaire photovoltaïque à l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma (AIGE). C'est le but visé par la Société aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT) à travers un avis à manifestation d'intérêt lancé le 10 septembre 2020. Les candidats intéressés ont jusqu'au 12 octobre 2020 pour postuler. Face aux enjeux environnementaux et aux besoins énergétiques de plus en plus croissants de la population togolaise, la loi N°2018-010 du 08 Aout 2018 relative à la promotion de la production de l'électricité à base des sources d'énergies renouvelables au Togo a été promulguée par l'Etat togolais et, dans la perspective de couvrir les besoins énergétique de l'AIGE, de s'aligner sur les ambitions du pays en matière de production de l'électricité à base des sources d'énergies renouvelables et de s'inscrire dans le développement durable, la SALT



décide de construire une centrale solaire photovoltaïque à l'AIGE. Le site provisoire identifié pour abriter la centrale à une superficie de 05 ha et est situé dans la partie Nord-Ouest de la piste d'atterrissage 22, dans le périmètre de l'AIGE. Le site est situé à 662 m de l'axe de la piste d'atterrissage 22. L'accès au site se fait par l'entrée du Centre d'entraînement des troupes armées (CETAP). Une voie aména-

gée et des pistes permettent d'accéder au site. Les travaux de génie civil consistent à la construction des locaux techniques de la centrale solaire photovoltaïque et des infrastructures associées nécessaires au projet. Selon les termes de référence de l'avis à manifestation d'intérêt, la mission du consultant s'articule autour de la supervision et le contrôle en vue d'assurer la qualité des travaux

de construction de la centrale solaire photovoltaïque de la SALT et à long terme pour l'autonomie d'énergie et la commercialisation. Il s'agit d'assurer la qualité d'exécution des travaux de construction de la centrale solaire photovoltaïque de l'AIGE, garantir le coût des travaux et le respect du délai d'exécution. Les travaux de génie civil du projet consistent à la construction des locaux techniques de la centrale solaire photovoltaïque et des infrastructures associées nécessaires. Il s'agit d'une salle batteries, des salles des transformateurs, une salle de supervision, des infrastructures routières, des ouvrages de drainage et d'évacuation des eaux pluviales, des voiries au sein di site, etc. Parmi les équipements qui seront fournis et installés dans le cadre du projet, il y a les équipements HT et BT, les équipements courant faibles, un générateur solaire et ses accessoires, des automates et supervision, des câbles HT, BT, courant faibles et de terre, des lots de rechange, d'outillages et appareils de mesures, des

équipements divers ainsi que des mobiliers, etc.

### Prestations du consultant

Les termes de référence de l'avis à manifestation d'intérêt souligne entre autres, que le consultant est chargé de faire réaliser, par l'entreprise concernée, les dossiers d'exécution conformément aux prescriptions du Cahier des clauses techniques particulières et comportant tous les plans d'exécution ainsi que les spécifications à usage de chantier. Le consultant est tenu de s'assurer de leur conformité avec le projet et doit veiller à ce que les variantes éventuellement prises en compte correspondent de manière effective à celles qui ont été retenues par le maître

d'ouvrage. Sur la base du projet d'exécution, le consultant est chargé de contrôler que le découpage du chantier en tâches élémentaires est réalisé de manière rationnelle et que chacune de ces tâches est en harmonie avec les techniques utilisées, le planning prévisionnel et les prévisions de coût issues du marché. Il contrôlera notamment que les moyens soient conformes aux sous-détails des prix. Le consultant doit systématiquement apposer son visa sur tous les documents ou plans produits par l'entreprise avant ou pendant les travaux. Après validation des plans d'exécution et des spécifications à usage de chantier, le consultant est chargé d'établir le devis quantitatif détaillé des travaux ainsi que le calendrier prévisionnel d'exécution de ceux-ci. Il devra établir les dossiers de synthèse nécessaire au bon déroulement des travaux. Pour rappel, une centrale solaire photovoltaïque est un dispositif technique de production d'électricité par des modules solaires photovoltaïques (PV) reliés entre eux qui utilise des onduleurs pour être raccordée au réseau. Les centrales solaires sont de plus en plus puissantes, contrairement aux systèmes solaires photovoltaïques autonomes destinés à l'alimentation en électricité de bâtiments ou d'installations isolées (autoconsommation) dont la puissance dépasse rarement 100 kWc.



## Baromètres Togo

Indicateurs de croissance	2018(e)	2019(e)	2020(e)
PIB (milliards USD)	5,35	5,67	6,24
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	4,7	5,0	5,3
PIB par habitant (USD)	668	691	741
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	75,715	70,560	64,775
Taux d'inflation (%)	0,4	1,2	2,0
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-0,49	-0,45	-0,44
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-9,2	-8,0	-7,0

Source: FMI - World Economic Outlook Database - Octobre 2018. Note: (e) Donnée estimée

Indicateurs monétaires	2015	2016	2017
Franc CFA BCEAO (XOF) - Taux de change annuel moyen pour 1 EUR	631,22	630,86	657,54

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.  
Principaux secteurs économiques

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	36,9	17,3	44,9
Valeur ajoutée (en % du PIB)	41,8	17,0	29,8
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	7,3	2,1	3,3

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les IDE en chiffres

	Togo	Sub-Saharan Africa	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	7,0	5,0	7,4	5,0
Index de responsabilité des managers**	1,0	4,0	8,6	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	5,0	9,0	5,0

Source : Doing Business - Dernières données disponibles. Note: \*Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. \*\*Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables. \*\*\* Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit. \*\*\*\* Plus l'index est grand, plus la protection des actionnaires est importante.

## Climat des affaires au Togo

## Les opérateurs économiques outillés sur le code des investissements

Le ministère du Commerce, de l'Industrie, du Développement du Secteur Privé et de la Promotion de la Consommation Locale a organisé ce 15 septembre 2020, à Lomé, un atelier de vulgarisation du nouveau code des investissements en République togolaise à l'endroit des opérateurs économiques et des potentiels investisseurs étrangers comme nationaux.

● Bernard AFAWOUBO

Permettre aux opérateurs économiques et aux potentiels investisseurs nationaux qu'internationaux de s'approprier davantage les dispositions du nouveau code des investissements en République Togolaise tel est le but visé par un atelier organisé le mardi 15 Septembre 2020 par le ministère du Commerce, de l'Industrie, du Développement du Secteur Privé et de la Promotion de la Consommation Locale à leur endroit. La loi portant code des investissements en république togolaise, rentre dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de développement du secteur privée au Togo. Dans l'optique de rendre le pays plus attractif aux investisseurs en assurant leur contribution à développement socio-économique, le gouvernement togolais a initié un processus de refonte du cadre des investissements essentiellement focalisé entre autres sur le code des investissements. Ainsi ce code des investissements prévoit le renforcement de l'attractivité du pays pour les sièges régionaux d'entreprises internationales via des avantages fiscaux spécifiques compétitifs accompagnant le développement de hubs logistiques (Axe 1 du PND), tout en permettant une croissance à court terme des revenus fiscaux de l'Etat par la limitation des avantages fiscaux accordés ; favoriser les investissements en accordant des avantages proportionnels à l'investissement pour encourager le développement des piliers de croissance à long terme (Axe 2 du PND) et d'assurer le développement de l'emploi national en conditionnant les avantages fiscaux à la création d'emplois et renforcer les avantages lorsque les investissements ou la création



d'emplois sont générés dans les régions de l'intérieur afin de consolider le développement social et renforcer les mesures d'inclusion (Axe 3 du PND). A l'ouverture des travaux, le président de la Chambre du commerce et de l'Industrie du Togo, Germain Meba a demandé aux opérateurs économiques de prendre acte de ce nouveau code qui est très ambitieux. « Le secteur Privé doit être au rendez-vous de la compétitivité et se tenir prêt pour bénéficier de toutes les opportunités en relevant tous les défis qui jalonnent la voie vers l'émergence. Nous devons avoir pour feuille de route : renforcer notre tissu industriel, faire valoir nos avantages comparatifs dans la sous-région, continuer d'améliorer l'environnement des affaires, promouvoir le Partenariat Public Privé, valoriser la production et consommation nationales ainsi que le savoir-faire local.

## Renforcer l'attractivité du pays

Cette feuille de route commune devra être suivie à la lumière des avantages qu'offre le nouveau code des investissements

», a-t-il précisé. Selon lui, en ligne avec l'Axe 1 du Plan National de Développement, le nouveau code des investissements doit renforcer l'attractivité du pays pour les multinationales à travers des avantages fiscaux spécifiques accompagnant le développement du hub logistique et permettant un accroissement des revenus de l'Etat. « En accord avec l'Axe 2, du Plan National de Développement, le nouveau texte ambitionne de favoriser les investissements par des incitations proportionnelles à l'investissement, avec pour objectif d'encourager le développement des piliers de croissance à long terme. Ce nouveau code des investissements assurera à coup sûr le développement de l'emploi national car offrant des avantages liés à la création d'emplois. Ce sera l'occasion de contribuer à la réalisation de l'Axe 3 de notre Plan National de Développement », a-t-il déclaré. Il a par ailleurs, exprimé sa gratitude et celle du secteur privé au ministère en charge du Commerce pour l'initiative de cet atelier dupliqué sur l'ensemble du

territoire national. Et exhorter les opérateurs économiques à s'approprier ce code. A en croire Franck Koffi Mensah, directeur du développement du Secteur, représentant le ministre du Commerce, de l'industrie, du Développement du Secteur Privé et de la consommation Locale, l'élaboration de nouveau code des investissements a pour objectif de faciliter la mise en œuvre réussite du PND. « C'est justement dans cette optique que le gouvernement a sollicité la contribution du secteur privé national et international dans le financement du PND à hauteur de 65 %. Pour ce faire, les autorités du pays ne ménagent aucun effort pour rendre plus facile et de façon continue, les conditions d'exercice des affaires au Togo », a-t-il déclaré. Pour rappel, il a été procédé à la révision de la loi N. 2012-001 du 20 janvier 2012 portant code des investissements en République Togolaise par l'adoption de la loi N.2019-005 du nouveau code par l'Assemblée nationale le 11 juin 2019 et promulguée par le Chef de l'Etat le 17 Juin 2019.

## COVID-19

## Le PAM portera assistance à 250 000 togolais vulnérables

Le Bureau Togo du Programme Alimentaire Mondial va porter assistance à 250 000 togolais vulnérables touchés par la pandémie de la Covid-19 jusqu'en décembre prochain.



● Bernard AFAWOUBO

La pandémie de coronavirus continue de faire des victimes dans le monde entier et touche sévèrement les populations les plus vulnérables. Ainsi pour permettre à ces personnes vulnérables frappées par la Covid-19, de joindre les deux bouts en cette période difficile, le Bureau Togo du Programme Alimentaire Mondial (PAM) va distribuer des vivres et porté une assistance sous la formule de transferts monétaires en faveur de 250 000 togolais vulnérables ce jusqu'en décembre 2020, c'est ce que rapporte l'Agence de presse Afreepress. Ce projet selon le Programme Alimentaire Mondial va permettre d'aider les populations dans le besoin alimentaire et nutritionnel et concerne essentiellement les ménages placés en quarantaine à cause du coronavirus. « L'assistance va être étendue aux ménages des personnes vivant avec le VIH et/ou la tuberculose ainsi qu'aux personnes affectées par les chocs climatiques dans les régions Maritime, Kara et Savanes », a-t-il annoncé. Pour mémoire, en début de la crise sanitaire liée à la Covid-19, le gouvernement togolais pour venir en aide aux populations vulnérables avait mis en place un programme de transfert monétaire dénommé NOVISSI.

## Programme et instrument du PAM

Au sein du système humanitaire, le PAM est la plus grande agence luttant contre la faim. En 2019, il a porté assistance à 97 millions de personnes dans 85 pays, à tra-

vers notamment la distribution de 4,2 millions de tonnes de produits alimentaires et de 2,13 milliards de dollars de transferts monétaires. Le PAM a ces dernières années réorientées ses activités de l'aide alimentaire vers l'assistance alimentaire. Il dispose aujourd'hui d'une gamme d'outils d'intervention qui vont de l'aide alimentaire directe (distribution de nourriture, travail contre nourriture ou formation professionnelle, cantines scolaires - 17,3 millions d'enfants -, soutien nutritionnel ciblé) à l'assistance alimentaire (transferts d'espèces, bons alimentaires, programme « achats pour le progrès » qui vise à offrir des revenus stables aux petits agriculteurs en leur achetant leurs excédents). Une part croissante de son programme de travail est aujourd'hui délivrée sous forme de transferts monétaires au sens large et le recours à cette modalité d'assistance devrait encore s'accroître dans les prochaines années. Le PAM assume également, dans le cadre de la réforme humanitaire et l'approche par secteurs (clusters approach) des opérations des Nations unies, une responsabilité de chef de file pour la logistique humanitaire et les télécommunications d'urgence. En outre, devant cibler de plus en plus finement ses interventions, il dispose d'une expertise reconnue dans le domaine de l'évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle (études de vulnérabilité), qu'il met à la disposition de la communauté internationale (notamment Haut-Commissariat aux Réfugiés, FAO, ONG).

## Baromètres Togo

Investissement Direct Etranger	2016	2017	2018
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : \* L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. \*\* L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. \*\*\* Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. \*\*\*\* La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

Indicateurs du commerce extérieur	2015	2016	2017
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION  
DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COOPÉRATION

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail - Liberté - Patrie



Institut National de la Statistique  
et des Etudes Economiques et Démographiques

**PROJET D'HARMONISATION ET D'AMELIORATION DES STATISTIQUES EN  
AFRIQUE DE L'OUEST (PHASAO) : P169265**

**Financement: Dons IDA V2050**

**AVIS DE RECRUTEMENT N°001/2020/INSEED/PRMP/ PHASAO/IDA DU  
31/8/2020**

**A. CONTEXTE**

Pour soutenir les réformes réalisées par le Gouvernement depuis 2011 dans le système statistique national en vue de disposer d'un appareil statistique performant, la Banque Mondiale a répondu favorablement à la demande d'appui en acceptant de financer, sous forme de prêt, le projet dénommé « Projet de renforcement des capacités statistiques (PRCS) » (Togo/AFRICA – P166135-Togo : Data a fact based society).

Le Projet national PRCS initialement prévu pour démarrer en janvier 2019 a connu une mutation vers un projet régional dénommé Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO-P169265) avec un changement du contenu des composantes.

Afin de renforcer l'équipe de gestion du projet, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), chargé d'exécuter ledit projet lance le présent avis en vue du recrutement d'un (01) Spécialiste en passation de marchés (SPM).

**B. FONCTION ET RESPONSABILITES PRINCIPALES**

Placé sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, le Spécialiste en Passation des Marchés (SPM) est chargé de la passation des marchés, y compris la planification des activités dans le cadre de l'exécution du projet.

A ce titre, à ce titre, il travaille en étroite collaboration avec toutes les structures impliquées dans l'exécution du projet. Il assiste et conseille les responsables de la mise en œuvre des activités du Projet.

Le spécialiste en passation des marchés aura les missions ci-après :

1. mettre en œuvre les différentes activités liées à la commande publique dans le cadre du projet, en collaboration avec la cellule de passation des marchés de l'institut ;
2. assurer les activités de passation de marchés dans le cadre du projet ;
3. veiller à ce que les décisions de passation des marchés respectent les accords convenus ;
4. contribuer à la résolution de tout problème de passation des marchés qui pourrait survenir ;
5. assurer la planification des activités et le suivi des dossiers de marchés pour éviter tout retard dans le processus de passation, d'attribution, de signature et d'exécution des marchés ;
6. coordonner sa mission avec les spécialistes en gestion financière et comptable et en suivi et évaluation du projet afin de s'assurer que la passation des marchés s'intègre parfaitement dans la planification et la gestion des fonds.

**C. PROFIL REQUIS :**

- avoir au moins un diplôme universitaire (minimum BAC + 4) en ingénierie, passation des marchés, droit, administration, commerce, finance, gestion, économie, ou domaine connexe ;

- avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle en passation des marchés et avoir exercé au moins pendant 3 ans d'affilés à un poste de passation des marchés similaire dans le secteur public ou privé ou avoir assumé des responsabilités similaires dans ce domaine ;
- avoir une parfaite connaissance des procédures de passation des marchés des bailleurs de fonds multilatéraux (BM, BAD) ;
- maîtriser des applications logicielles couramment utilisées (World, Excel, PowerPoint) ainsi que les outils de communications tels que les courriels ;
- avoir une bonne connaissance du code des marchés publics du Togo ;
- être apte à travailler en équipe et sous pression ;
- avoir exercé à un poste en tant que de spécialiste en passation des marchés, homologue ou assistant en Passation de Marchés sur un projet ou programme faisant usage de procédures de passation de marchés d'un Partenaire Technique et Financier est un atout.
- avoir une excellente capacité de communication écrite et orale en français. La connaissance de l'anglais est un atout.

**D. CONDITIONS DE TRAVAIL**  
Les services du consultant seront fournis pour une durée de 12 mois sur la base d'un programme établi de commun accord avec l'ONG et les différents organes impliqués dans la passation des marchés (le l'INSEED, avec la possibilité de renouvellement en fonction de l'évaluation des performances.

**E. DOSSIER DE CANDIDATURE**  
Le dossier de candidature doit comporter :  
- une lettre de motivation ;  
- un curriculum vitae détaillé ;  
- des copies certifiées conformes des diplômes ;  
- des photographies de garde-photos du jour avec pièces tenant lieu.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous pli fermé et porteront les mentions :  
« Avis de recrutement N°001/2020/INSEED/PRMP »  
« Recrutement au poste de Spécialiste en Passation de Marchés sur le projet PHASAO »

Les dossiers seront reçus tous les jours de 8h à 12h et de 14h 30 à 17h à l'adresse ci-après :  
Bâtiment INSEED/CENEST, 2ème Etage, Porte S204, Boko, Tél : (+228) 22 21 27 75 / 22 21 01 24, Mail : [inseed@inseed.tg](mailto:inseed@inseed.tg)

La clôture des dépôts de candidature est fixée au 22 septembre 2020 à 15 heures.

**NB: Seuls les candidats retenus seront consultés.**

Le Responsable des Marchés Publics  
[Signature]  
[Stamps]

54, Rue de la République - 01 BP 12345 - Lomé - Togo - Tél : (+228) 22 21 27 75 / 22 21 01 24

## Changement climatique

## Des leaders saluent le lancement de GCA Afrique

Le Centre mondial pour l'adaptation (GCA), coprésidé par Ban Ki-moon, ancien secrétaire général des Nations unies, a annoncé, ce mercredi 16 septembre, le lancement de son bureau régional africain à Abidjan, en Côte d'Ivoire.



● Nicole ESSO

Hébergé au siège de la Banque africaine de développement dans la capitale ivoirienne, GCA Afrique a pour objectif de nouer des partenariats sur tout le continent pour porter à grande échelle et accélérer les mesures d'adaptation qui protègent les communautés africaines des impacts du changement climatique. GCA Afrique se concentrera sur les programmes et les actions, l'accélération des connaissances, le renforcement des capacités et la définition des priorités répondant aux défis aigus du changement climatique, auxquels les pays africains sont confrontés. GCA Afrique appuiera les efforts visant à améliorer la sécurité alimentaire d'un milliard de personnes en Afrique subsaharienne d'ici à 2030 grâce à un programme sur le bien-être rural et la sécurité alimentaire. Sont également prévus des projets de soutien aux communautés à travers des programmes de gestion de l'eau pour la croissance urbaine et la résilience, l'utilisation de la nature pour une infrastructure plus résiliente ainsi que le financement de l'adaptation et le renforcement du leadership des jeunes. « C'est un moment historique pour accélérer l'adaptation en Afrique, a déclaré Ban Ki-moon, coprésident du conseil d'administration du GCA et 8e secrétaire général des Nations unies. Le défi du développement durable face à un climat changeant n'est nulle part plus aigu. Notre nouveau bureau régional soutiendra les efforts d'adaptation régionaux et nationaux en mettant l'accent sur les meilleures pratiques existantes sur le continent, en les diffusant et en assurant leur intégration à part entière dans des efforts d'adaptation internationaux plus larges. »

« Je suis ravi du lancement, aujourd'hui, du Centre mondial pour l'adaptation pour l'Afrique (GCA) hébergé par la Banque africaine de développement, s'est réjoui, de son côté, le président de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina. La Banque s'est engagée à doubler son financement pour le climat à 25 milliards de dollars d'ici à 2025, dont plus de 50 % seront consacrés à l'adaptation au changement climatique. L'Afrique ne doit pas être le parent pauvre du financement climatique mondial. Nous nous associerons au GCA pour mobiliser davantage de ressources pour l'adaptation au climat en Afrique. » Pour Ali Bongo Ondimba, président du Gabon et président de l'Initiative africaine pour l'adaptation, « les effets dévastateurs du changement climatique — graves sécheresses, inondations, rendements agricoles réduits, élévation du niveau de la mer et autres catastrophes liées au climat — sont en augmentation. Le lancement de GCA Afrique est une initiative audacieuse et innovante visant à galvaniser le soutien nécessaire pour intensifier considérablement l'adaptation sur le continent, identifier les lacunes et connecter les partenaires régionaux pour trouver des solutions. »

## Citations d'autres partenaires

Kristalina Georgieva, directrice générale du Fonds monétaire international : « Plus que toute autre région, l'Afrique subsaharienne est vulnérable à l'impact du changement climatique, qui menace les vies et les moyens de subsistance et nuit à la croissance économique. Après la crise actuelle, renforcer la résilience est une priorité urgente, il

est donc vital de partager les connaissances et les meilleures pratiques qui peuvent aider à accélérer l'adaptation au changement climatique. » Pour Nana Akufo-Addo, président du Ghana « l'adaptation à l'impact de notre changement climatique est essentielle si le Ghana veut continuer à croître et à prospérer. Nous sommes impatients de travailler avec GCA et ses partenaires pour relever le défi du changement climatique et veiller à ce que la résilience soit intégrée dans les plans de reprise économique de l'Afrique. »

## À propos du « Global Center on Adaptation »

Le Centre mondial pour l'adaptation (Global Center on Adaptation GCA) est une organisation internationale qui agit en tant que courtier en solutions pour accélérer l'action et le soutien aux solutions d'adaptation, de l'international au local, en partenariat avec les secteurs public et privé, de manière à ce que les uns apprennent des autres et travaillent ensemble pour un avenir résilient au climat. Fondé en 2018, le GCA est hébergé par les Pays-Bas. Grâce à son réseau évolutif de bureaux et d'équipes mondiales et régionales, y compris un centre mondial d'innovation pour l'adaptation au climat lancé par le Premier Li Keqiang à Pékin, le GCA est présent sur plusieurs fronts : activités politiques de haut niveau, nouvelles contributions à la recherche, communications, assistance technique aux gouvernements et au secteur privé.

## Guinée-Bissau

## Le trésor public encaisse 11 milliards de FCFA

La Direction générale du trésor et de la comptabilité publique de la Guinée-Bissau a encaissé le 15 septembre 2020 sur le marché financier de l'Union monétaire ouest africaine (UMO) un montant de 11 milliards de FCFA (16,500 millions d'euros) à l'issue de son émission simultanée d'obligations assimilables du trésor (OAT) de maturité 3 et 5 ans.

L'objectif visé à travers cette levée de fonds est de mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat de Guinée-Bissau. Les souhaits d'émissions de titres publics gouvernementales bissau-guinéennes se chiffrent à 10 milliards de FCFA pour le mois de septembre 2020. C'est ce même montant qui a été mis en adjudication le 15 juillet 2020. A l'issue de l'adjudication, le trésor public Bissau-Guinéen a reçu 41,987 milliards de FCFA de soumissions globales provenant des investisseurs, soit un taux de couverture du



montant mis en adjudication de 419,87%. Sur le montant des soumissions, l'émetteur en a retenu 11 milliards de FCFA et rejeté les 30,987 milliards de FCFA restants, soit un taux d'absorption de 26,20%. Selon l'agence UMOA-Titres, les OAT de maturité 3 ans sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance fixée au 16 septembre 2023.

Le paiement des intérêts se fera à un taux d'intérêt de 6,25% l'an dès la première année. Quant aux OAT de maturité 5 ans, leur remboursement interviendra aussi le premier jour ouvré suivant la date d'échéance fixée au 16 septembre 2025. Le paiement des intérêts se fera à un taux d'intérêt de 6,50% l'an dès la première année.

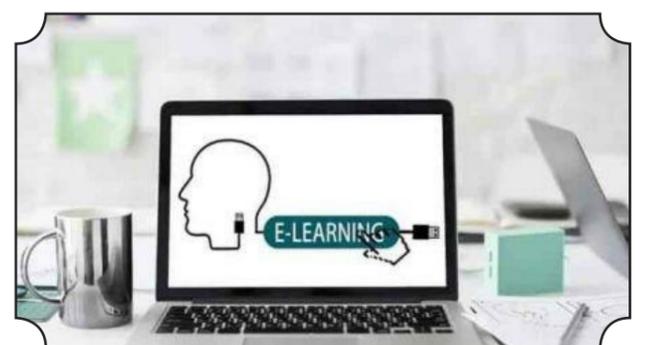
Avec Financial Afrik

## Bénin

## 147 millions FCFA pour améliorer les formations en ligne

Au Bénin, pour l'année académique 2020-2021, les étudiants pourront en plus des cours présentiels continuer ceux à distance. Pour améliorer les capacités de sa plateforme en ligne, le pays va investir 147 millions FCFA afin de corriger les limites techniques et pédagogiques constatées.

Le secrétaire général de la Confédération des syndicats autonomes du Bénin, Anselme Amoussou, a annoncé que l'une des résolutions prises à l'issue des négociations entre le gouvernement et les organisations syndicales est la mise à disposition d'un montant de 147 millions FCFA pour améliorer le dispositif de formation en ligne dans les universités publiques. L'investissement sous fonds propre de l'Etat béninois sera déboursé au titre de l'année académique 2020-2021. Il a pour objectif de corriger les failles constatées sur la plateforme de e-learning mise en place pour permettre aux étudiants de suivre des cours à distance. Elle a été lancée le 17 mai comme une mesure



de lutte contre la covid-19 qui a contraint à l'arrêt des cours présentiels. En effet, juste après son lancement, la plateforme a enregistré certaines limites techniques et pédagogiques telles que la difficile accessibilité par un grand nombre, la mauvaise qualité de la connexion, le contenu pas très satisfaisant des cours. De plus, la fracture numérique et la faiblesse

des infrastructures technologiques n'ont pas permis à une grande majorité d'étudiants de continuer à se former. Notons que le gouvernement a annoncé la reprise des cours dans les établissements pour le 28 septembre 2020. Bientôt, les travaux de modernisation sur la plateforme seront entamés.

Avec Agence Ecofin

## Afrique / Coronavirus

## Des scientifiques mènent une recherche sur les mutations

L'OMS et le Centre africain de contrôle des maladies ont lancé un nouveau réseau de laboratoires dans le but d'établir la cartographie du génome du Coronavirus. Ces travaux sur les mutations du virus ont pour objectif de donner une meilleure réponse à la maladie pour améliorer les soins des services de santé publics en Afrique. Douze laboratoires spécialisés vont travailler sur l'étude du génome du Coronavirus en

Afrique. L'initiative est de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du Centre africain de contrôle des maladies (CDC). Les recherches visent à cartographier le génome afin de déceler d'éventuelles mutations du virus. Selon les experts, ces travaux de recherche aideront à comprendre les différentes souches du virus pour améliorer l'efficacité des traitements et vaccins contre la maladie. En effet, dix lignées différentes du coronavirus

ont été identifiées à ce jour sur le continent. L'Afrique compte à ce jour 1 339 117 de cas positifs dont 1 076 207 guérisons et plus de 30 000 décès, un nombre nettement plus faible par rapport aux autres continents. Toutefois, dans un contexte de prise en charge précaire dans les établissements de santé, une réponse adaptée à l'évolution rapide de la pandémie pourrait considérablement limiter l'ampleur de la maladie.

Avec Agence Ecofin

**BRVM 10** 120,50

Variation Jour ↑ 0,68 %

Variation annuelle ↓ -19,19 %



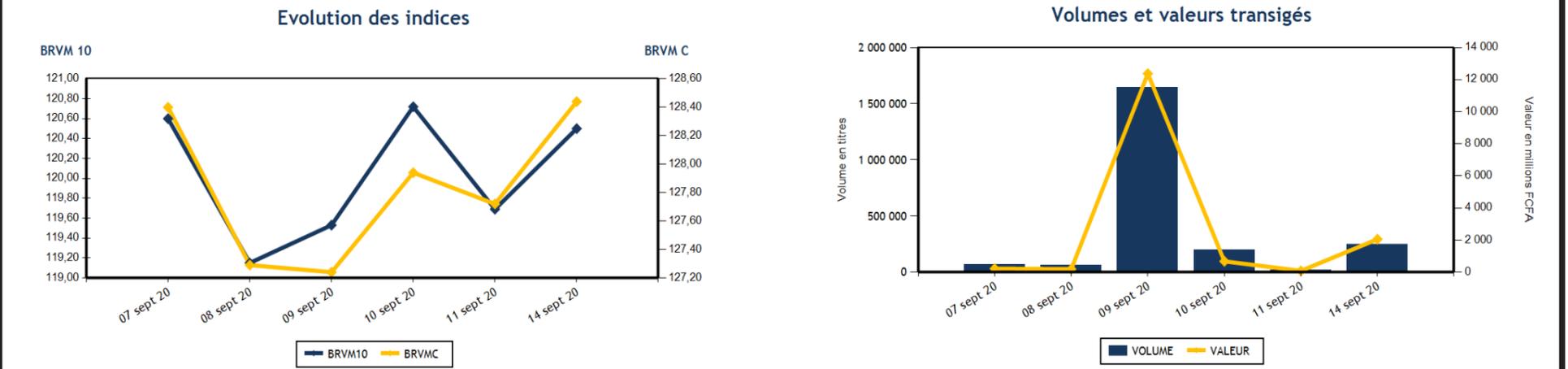
## BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

N° 176 lundi 14 septembre 2020 Site : [www.brvm.org](http://www.brvm.org)

**BRVM Composite** 128,44

Variation Jour ↑ 0,56 %

Variation annuelle ↓ -19,34 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	3 859 139 029 036	0,56 %
Volume échangé (Actions & Droits)	53 304	187,35 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	104 004 675	45,30 %
Nombre de titres transigés	25	-26,47 %
Nombre de titres en hausse	10	-16,67 %
Nombre de titres en baisse	11	37,50 %
Nombre de titres inchangés	4	-71,43 %

**PLUS FORTES HAUSSES**

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SMB CI (SMBC)	2 440	7,49 %	-2,40 %
BANK OF AFRICA CI (BOAC)	2 980	6,43 %	-25,41 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	185	5,71 %	0,00 %
BICI CI (BICC)	5 290	3,73 %	-22,21 %
SODE CI (SDCC)	3 100	3,33 %	10,71 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	5 438 216 782 061	0,00 %
Volume échangé	192 021	18 818,33 %
Valeur transigée (FCFA)	1 947 819 477	19 278,40 %
Nombre de titres transigés	11	450,00 %
Nombre de titres en hausse	3	200,00 %
Nombre de titres en baisse	2	
Nombre de titres inchangés	6	500,00 %

**PLUS FORTES BAISES**

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BANK OF AFRICA BN (BOAB)	3 450	-4,17 %	-4,43 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	125	-3,85 %	-10,71 %
ECOBANK COTE D'IVOIRE (ECOC)	2 805	-1,58 %	-29,70 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	3 300	-1,49 %	-2,51 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	360	-1,37 %	-17,24 %

**INDICES SECTORIELS**

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	32,17	0,59 %	-14,58 %	14 438	11 460 540	52,39
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	377,25	1,53 %	-23,85 %	3 309	14 568 495	7,88
BRVM - FINANCES	15	51,75	-0,15 %	-15,15 %	24 138	64 080 305	5,83
BRVM - TRANSPORT	2	315,45	0,38 %	-13,99 %	1 769	2 273 165	7,45
BRVM - AGRICULTURE	5	67,55	0,00 %	-21,34 %	0	0	6,66
BRVM - DISTRIBUTION	7	200,27	0,03 %	-20,92 %	9 650	11 622 170	9,22
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	246,78	0,00 %	-18,37 %	0	0	3,10
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	9,55	
Taux de rendement moyen du marché	10,48	
Taux de rentabilité moyen du marché	13,61	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	74	
Volume moyen annuel par séance	232 468,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	457 188 514,74	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	17,78	
Ratio moyen de satisfaction	55,49	
Ratio moyen de tendance	312,14	
Ratio moyen de couverture	32,04	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	0,05	
Nombre de SGI participantes	24	

**Définitions**

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances  
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances  
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)  
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)  
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif  
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende  
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées  
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



**BENIN**  
Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin  
Avenue Charles de Gaulle Cotonou  
01 BP 2665 Cotonou  
Tél. : (229) 21 91 21 26  
Fax : (229) 21 91 20 77



**BURKINA FASO**  
Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso  
01 BP 502 Ouagadougou 01  
Tél. : (226) 26 30 87 73  
Fax : (226) 26 30 87 19



**CÔTE D'IVOIRE**  
Bourse Régionale des Valeurs Mobilières  
Plateau, 18 Avenue Joseph Anoma  
01 BP 3802 Abidjan 01  
Tél. : (225) 20 31 55 50  
Fax : (225) 20 32 47 77



**GUINÉE-BISSAU**  
Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Services de Guinée-Bissau,  
Avenue Paredes Netto  
C.P. 88 Bissau  
Tél. : (245) 320 16 02 Fax : (245) 320 16 02



**MALI**  
Immeuble SICAP/CE, ACI 2000 Handoulaye  
B.P. 1346 - Bamako  
Tél. : (223) 44 90 18 10  
Fax : (223) 44 90 18 11



**NIGER**  
Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat  
du Niger, Place de la concertation  
BP 13 200 Niamey  
Tél. : (227) 20 73 66 62  
Fax : (227) 20 73 66 47



**SENEGAL**  
7, rue Jean Mermoz  
BP : 6956, Dakar - Plateau  
Tél. : (221) 33 821 15 18  
Fax : (221) 33 821 15 06



**TOGO**  
4691, Boulevard G. GNASSINGBE Eyadéma,  
Immeuble SGI Togo  
BP : 3262 Lomé  
Tél. : (228) 22 61 23 18  
Fax : (228) 22 26 23 41

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES  
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E  
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan  
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : [brvm@brvm.org](mailto:brvm@brvm.org), Site Web : [www.brvm.org](http://www.brvm.org)

## Economie mondiale

# L'OCDE revoit en hausse ses prévisions 2020

L'économie mondiale est en train de se redresser plus rapidement qu'on ne le pensait juste avant le début de l'été après le choc provoqué par le nouveau coronavirus, en raison notamment du dynamisme de la reprise aux Etats-Unis et en Chine, a déclaré mercredi l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

L'économie mondiale devrait néanmoins connaître une récession de 4,5% cette année, un plongeon sans précédent dans l'histoire récente mais moins prononcé que la chute de 6% anticipée en juin dans les précédentes prévisions de l'OCDE. Si l'épidémie due au coronavirus n'échappe pas à tout contrôle d'ici là, l'économie mondiale devrait renouer avec la croissance en 2021 au rythme de 5%, a ajouté l'OCDE, un niveau cette fois inférieure à la progression de 5,2% attendue en juin. Cependant, une accélération de la propagation de l'épidémie ou un durcissement des mesures pour la contenir pourraient enlever 2 à 3 points de pourcentage aux prévisions pour l'année prochaine, averti l'organisation basée à Paris. Elle précise que ses prévisions se fondent sur l'hypothèse de foyers épidémiques contenus à l'aide de mesures ciblées localement à la place de confinements nationaux tels que ceux mis en oeuvre au printemps à travers le monde. Elle suppose aussi qu'aucun vaccin ne sera largement disponible

## Chine

# L'OMC condamne les taxes douanières punitives de Trump

Les taxes imposées en 2018 par les Etats-Unis contre la Chine étaient excessives, selon un tribunal de l'Organisation mondiale du commerce.

Les taxes douanières punitives imposées à la Chine par l'administration Trump sont contraires aux règles du commerce international, a tranché mardi l'OMC. Dans une décision rendue mardi à Genève, celui-ci a rejeté les arguments avancés par Washington. Les membres de ce panel ont considéré que le dispositif décidé par le président américain Donald Trump, qui dénonçait notamment un transfert de technologies forcé pour accéder au marché chinois, violent plusieurs règles de l'institution. Ces taxes additionnelles de 25% et 10% sur l'importation de certains matériaux chinois dépassent les tarifs maximaux acceptés par les Etats-Unis sur ces produits dans le cadre de l'OMC.

## Plainte suisse en cours

Autre indication, les membres du tribunal estiment que les arguments donnés par les Etats-Unis pour justifier cette approche protectionniste ne permettent pas une exception à ses



accord multilatéraux sur le commerce. L'année dernière, Washington et Pékin avaient conclu un premier accord pour apaiser la situation. Mais le panel a expliqué que celui-ci ne constituait pas «une solution mutuellement satisfaisante», ni «une résolution de l'affaire». Il a, pour cette raison, poursuivi ses travaux sur la plainte déposée par Pékin il y a plus de deux ans. Les tarifs américains avaient provoqué une guerre commerciale avec Pékin qui avait répondu à cette offensive par des représailles sur les importations américaines. Pour autant, les Etats-Unis, qui ont menacé à plusieurs reprises de quitter l'OMC, n'ont jamais porté plainte de leur côté devant l'institution, préférant une solution bilatérale avec la Chine.

Genevois candidat à l'OMC Les membres du panel encouragent les deux parties à poursuivre leurs discussions pour un second volet de l'accord commercial trouvé l'année dernière qui permettrait d'atteindre un arrange-

## Genevois candidat à l'OMC

ment face à leurs différends. De leur côté, les Etats-Unis doivent encore faire face à plusieurs plaintes à l'OMC pour des tarifs sur les importations de l'UE et de plusieurs pays, dont la Suisse. Depuis ces tensions commerciales, Washington a provoqué une crise institutionnelle au sein de l'organisation en rendant dysfonctionnel son tribunal d'appel. Face à ces blocages, 18 pays et territoires, dont la Suisse et la Chine, ont lancé un mécanisme provisoire pour régler les plaintes en appel, entré en vigueur fin avril. Mais les Etats-Unis n'y participent pas et ne devraient pas recourir contre la décision rendue mardi. Récemment, Washington a également bloqué la désignation d'un directeur général provisoire de l'OMC après le départ fin août de Roberto Azevedo qui avait démissionné avant la fin de son second mandat. Alors qu'un consensus semblait se dégager sur l'un des adjoints de celui-ci, les Etats-Unis ont cherché à imposer leur ressortissant pour cette fonction.

Challenges.fr

(ATS/NXP)

## Environnement

# Suez va céder des activités recyclage

Le protocole d'accord est signé et concerne les activités de recyclage dans quatre pays européens. Alors que plane la menace d'un rachat par son concurrent Veolia, l'entreprise atteindrait d'un coup avec cette opération près de la moitié de son objectif de cessions prévu dans son plan stratégique annoncé en octobre 2019. Pour le secteur du recyclage européen, c'est une nouvelle phase de grandes manœuvres qui s'ouvre.

Suez a annoncé mercredi entrer en négociations exclusives avec PreZero, branche environnementale du groupe Schwarz, pour la cession de ses activités de recyclage (dites "recyclage et valorisation") situées dans quatre pays européens : les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Allemagne et la Pologne. Le montant de la transaction envisagée : 1,1 milliard d'euros. Le recyclage des plastiques et des déchets dangereux ne font pas partie du périmètre. Suez, objet d'une tentative de rachat par son concurrent Veolia, atteint ainsi 40% de l'objectif de cessions/acquisitions prévu par son nouveau plan stratégique annoncé l'an dernier, indique le communiqué. En lançant le 2 octobre 2019 son plan « Shaping Suez 2030 » sur quatre ans, le groupe se mettait en ordre de marche "face aux opportunités et défis de la décennie" pour "devenir le leader mondial des services à l'environnement", avec, à l'époque, des résultats tangibles envisagés dès 2021. Et dans ce cadre, Suez affirme que cette transaction ouvre la voie pour de nouvelles opportunités et collaborations avec le groupe Schwarz. De fait, un coup d'oeil sur les grandes manœuvres côté acheteur, montre de nombreux points d'intérêt communs entre les deux groupes.

## La consolidation

## Economie

# Thomas Cook renaît de ses cendres

Un an après sa faillite, le voyageur britannique, acquis par le conglomérat chinois Fosun, fait son retour. Il vend des voyages organisés en ligne et par téléphone.

Le tour opérateur britannique défunt Thomas Cook a été relancé mercredi sur internet par le conglomérat chinois Fosun. Ce dernier avait racheté la marque Thomas Cook pour 11 millions de livres après son dépôt de bilan retentissant il y a un an. Alors que le voyageur qui avait déposé le bilan après 178 ans d'existence disposait d'un réseau d'agences, d'avions et d'hôtels en propre, le nouveau Thomas Cook – qui a gardé le logo jaune doré en forme de coeur de son prédécesseur – vend des voyages organisés uniquement en ligne et par téléphone depuis mercredi. La nouvelle société emploie 50 personnes, contre 9000



## européenne du secteur du recyclage est en marche

Pour situer le contexte de cette transaction, l'acheteur allemand Schwarz, c'est grosso modo 100 milliards d'euros de chiffres d'affaires par an, dont une bonne part provient du secteur de la grande distribution : le groupe familial est numéro un européen (et 4e mondial) de la vente au détail, essentiellement avec des marques de distributeur (il est également producteur de produits de boulangerie, boissons, glaces...) : il possède les chaînes de magasins Lidl, Aldi, Kaufman. Selon son rapport annuel de 2018, le groupe exploitait plus de 11.800 magasins en 2018 (environ 10.000 succursales Lidl, le reste de Kaufland) dans 30 pays.

## Un relais de croissance pour Schwarz

Le développement du bio,

des services informatiques, des ventes en ligne (+56% dans le monde en 2018) font certes partie des relais de croissance du groupe allemand, mais l'activité de recyclage a clairement le vent en poupe: témoin, le rachat fin août 2018 du groupe Tönsmeier, spécialisée donc dans la gestion des déchets (élimination, recyclage et valorisation), par GreenCycle, une société du groupe Schwarz, responsable du recyclage et de la fourniture d'énergie du groupe Schwarz dans plus de 11.000 magasins Lidl et Kaufland. Tönsmeier a été rebaptisée PreZero. L'entreprise, qui emploie plus de 3.000 personnes (chiffres 2017) est installée en Allemagne, aux Pays-Bas et en Pologne - quasiment le même périmètre géographique que Suez-, a contribué au chiffre d'affaires de Schwarz pour 500 millions d'euros dès la première année.

Avec latribune.fr



salariés rien qu'au Royaume-Uni pour l'ancien groupe. Alan French, ex-directeur stratégique et technologique du groupe défunt, a été nommé directeur général pour le Royaume-Uni. «Ce qui s'est passé l'an dernier était une tragédie personnelle pour des milliers de mes anciens collègues, nos partenaires et bien sur nos fidèles clients», a-t-il commenté dans un communiqué. «La résilience de cette marque (...) témoigne de l'engagement et du profes-

sionnalisme de nos anciens collègues», ajoute-t-il. Thomas Cook avait brusquement mis la clé sous la porte le 23 septembre 2019, à court d'argent après l'échec d'une ultime tentative de recapitalisation. Cela avait provoqué une opération sans précédent de rapatriement de 150'000 vacanciers à travers le monde. Beaucoup de clients avaient par ailleurs eu les plus grosses difficultés à voir leurs réservations remboursées.

(ats/nxp)

## Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
6ième édition Naturallia	1er au 3 septembre 2020	Canada	<a href="https://naturallia.com/">https://naturallia.com/</a>
4e Conférence mondiale sur le teck 2020	24 au 27 août 2020	Accra, Ghana	Néant
Conférence mondiale sur l'ingénierie du bois 2020	24 au 27 août 2020	Santiago (Chili)	Néant
Salons e-marketing et stratégie clients	1er au 3 septembre 2020	Paris, France	<a href="https://www.emarketingparis.com/">https://www.emarketingparis.com/</a> <a href="https://www.emarketingparis.com/">https://www.emarketingparis.com/</a>
8e Forum mondial sur la durabilité	14 au 19 septembre 2020	Genève (Suisse)	Néant
Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales 2020	21 au 22 Septembre 2020	Paris, France	<a href="http://www.cites-unies-france.org/10e-rencontres-de-l-AICT-les-2-3-juillet-2019-ACTES">http://www.cites-unies-france.org/10e-rencontres-de-l-AICT-les-2-3-juillet-2019-ACTES</a>
3e Conférence de l'IUFRO sur l'acacia 2020	22 au 24 septembre 2020	Bintulu, Sarawak (Malaisie)	Néant
Forum mondial de l'économie circulaire 2020	29 septembre au 1er octobre 2020	Toronto, Canada	<a href="https://www.economiecirculaire.org/">https://www.economiecirculaire.org/</a>
Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (Cdp-26)	9 au 20 novembre 2020	Glasgow (Royaume-Uni)	Néant
Forum biennal mondial de l'investissement de la CNUCED	6 au 10 décembre 2020	Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis	Néant
Journées de l'Innovation en Biologie 2020	04 au 05 novembre 2020	Paris, France	<a href="https://jib-innovation.com/">https://jib-innovation.com/</a>
Assises africaines de l'intelligence économique	Février 2021	Congo	<a href="mailto:communication@assises-africaines-ie.org">communication@assises-africaines-ie.org</a>

## HOROSCOPE finance

**Bélier** Une nette amélioration de l'état de vos finances est en vue. Vous pourrez même compter sur un coup de chance pure par le biais de jeux de hasard. Cependant, en attendant la pluie, continuez à arroser !

**Taureau** A la faveur des bons aspects de Mercure, vous pourrez effectuer des transactions fructueuses. Mais soyez vigilant dans le maniement de l'argent, et accepter les conseils des spécialistes.

**Gémeaux** N'hésitez pas à demander une prime quelconque, quitte à insister. On essaiera de vous faire comprendre que ce n'est pas le moment, mais vous obtiendrez quand même satisfaction. Par ailleurs, excellente journée pour réorganiser la gestion de vos économies.

**Cancer** Pluton ne gênera en rien la prospérité financière ; mais lorsqu'il est, comme en ce moment, en position délicate, un retournement de tendance est possible. Tout ira bien si vous vous montrez raisonnable et faites des économies au lieu de dilapider vos réserves. Dans le cas contraire, vous aurez ensuite du mal à remonter la pente.

**Lion** Prenez bien soin de ne pas compromettre l'équilibre de votre budget. Ce climat lunaire plutôt malsain risque de vous entraîner à prendre de mauvaises décisions dans ce domaine. Soyez doublement prudent.

**Vierge** La gestion des finances familiales vous posera des problèmes aujourd'hui. Vous essaieriez d'instaurer un programme d'économies, mais vos proches rechigneront. En revanche, vous pourrez effectuer de bons placements.

**Balance** Attention aux incitations de la planète Mercure ! Vous serez tenté de chercher à mettre du beurre dans les épinards en faisant des travaux au noir ou en vous engageant dans des affaires en marge de la légalité. Ne prenez pas de tels risques.

**Scorpion** Avec cet aspect de Saturne, il est possible que vos projets financiers soient retardés ou momentanément entravés par des difficultés imprévues. Attendez des jours meilleurs si vous avez des décisions importantes à prendre, achats ou placements, par exemple.

**Sagittaire** Saturne en aspect défavorable pourra vous valoir quelques problèmes financiers. Une somme sur laquelle vous comptiez sera retardée. A moins qu'un de vos placements ne se révèle moins rentable que prévu.

**Capricorne** Excellentes perspectives financières, grâce aux planètes qui vous sont dans l'ensemble favorables mais surtout grâce aux étoiles fixes. Deux d'entre elles ont en effet pour principal effet de favoriser l'enrichissement, voire les gains inattendus. C'est donc le moment ou jamais d'effectuer des opérations ou des investissements.

**Verseau** Lisez attentivement vos contrats d'assurance ou d'achat avant de signer : cela vous évitera plus tard bien des surprises désagréables. "Si tu achètes une vache, assure-toi que la queue est comprise dans le marché" (proverbe indien).

**Poissons** Vous bénéficierez de résultats financiers très appréciables, peut-être même exceptionnels. Vous pourrez alors profiter de cette embellie pour améliorer vos conditions de vie et renforcer votre position sociale.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC  
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investitions économiques, financières et boursières  
Email : [leconomistetogo@gmail.com](mailto:leconomistetogo@gmail.com)  
Site web: [www.leconomistedutogo.com](http://www.leconomistedutogo.com)  
REC N°0602/11/12/19/HAAC  
Adress AGOE Route de la cour d'Appel ( derrière institut IPP)  
Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

**Directeur de publication**

Komlan KPATIDE  
00228 90 05 05 08

**Rédacteur en chef**

Joël YANCLO  
00228 97 78 79 07

**Chef d'édition**

Yves K.ADJANOUVI

**Rédacteurs**

Issa SIKITI da SILVA

Nicole ESSO

Kodji GATOR JOE

Vivien ATAKPABEM

Junior OREDOLA

Bernard D. AFAWOUBO

**Direction commerciale**

Madjé Wellda AKUE

00228 97 25 84 84

**Correcteur**

Michel Yao AYEVA

**Graphiste**

Léon Junho SODEDJI

**Imprimerie**

J.C. Inter press

**Tirage: 5000**



# Société d'Études Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière

Foncier - Construction - Location - Vente d'immeuble

## Invite

les togolais au respect des mesures prises  
par le Gouvernement contre le **Corona virus**

# ENSEMBLE, PROTÉGEONS LE TOGO

Les mesures barrières contre  
le coronavirus COVID-19

### SE LAVER

les mains à l'eau et au savon  
fréquemment.



### UTILISER

des mouchoirs à usage unique et les  
jeter immédiatement dans une  
poubelle fermée puis se laver les  
mains

### SE COUVRIR

la bouche et le nez avec le pli du  
coude en cas de toux ou  
d'éternuement.



### LIMITER

les contacts proches. Maintenir une  
distance d'au moins 1 mètre avec les  
autres personnes, en particulier si  
e les toussent, éternuent ou ont de la  
fièvre.



### NUMERO VERT 111

SI VOUS RESSENTEZ DE LA  
FIÈVRE, DE LA TOUX OU  
DES DIFFICULTÉS À RESPIRER.



## A la propagation du Coronavirus au TOGO

Siège : Agoè route de la cour d'appel (derrière IPP Institut)  
Tel 00(228) 22 40 40 48 / 92 06 85 06 E-mail [seultogo@gmail.com](mailto:seultogo@gmail.com) Lomé

## OM-PSG

## Les dessous de la commission de discipline

Ce mercredi, la commission de discipline de la Ligue de football professionnel a rendu son verdict. Voici comment se sont déroulés les événements.



Les sanctions post-Classique sont tombées, du moins une partie. Layvin Kurzawa a pris six matches de suspension, trois matches (dont un avec sursis) ont été donnés à Neymar et Paredes. Côté Olympique de Marseille, Jordan Amavi a écopé de trois matches fermes et Dario Benedetto d'un match, qui sera purgé contre l'Association sportive de Saint-Étienne, ce jeudi soir. Voici comment s'est déroulée la soirée. Pour commencer, la commission de discipline s'est réunie aux alentours de 18h00. Les auditions des joueurs ont ensuite duré un long moment, puisque sur les coups de 21h00, elles n'étaient pas terminées. Jacques-Henri Eyraud n'était pas présent et l'OM avait dépêché son avocat, Régis Rebufat, son secrétaire général, Alexandre Mialhe et sa juriste, Angélique Pecout. Concernant les Olympiens, il a été retenu que Jordan Amavi n'avait fait que réagir à l'agression de Layvin Kurzawa, ce qui explique totalement la différence de sanction. Le carton jaune de Pape Gueye a, lui, été un point de crispation.

## Paredes est entré pour en découdre

Scandalisés par cette sanc-

tion, les Phocéens avaient fait appel et espéraient voir cet avertissement retiré. Cela n'a pas été le cas. Selon nos informations, certaines personnes de la commission étaient d'accord pour enlever ce carton jaune. Jérôme Brisard n'a pas reconnu d'erreur et d'autres ont considéré que la décision était juste. Faute d'unanimité, l'avertissement a donc été conservé. Ce mercredi, en conférence de presse, Thomas Tuchel expliquait qu'il ne comprenait pas du tout pourquoi Leandro Paredes avait écopé de deux matches plus un ferme pour deux cartons jaunes. La raison est simple. Pour la commission, Leandro Paredes est entré pour en découdre, il arrive aussi très rapidement dans la bagarre entre Layvin Kurzawa et Jordan Amavi. En outre, après visionnage des images, il s'essuie un petit peu les crampons sur Alvaro Gonzalez, qui se roule au sol à ce moment précis.

## Di Maria va être sanctionné à son tour

Pour Kurzawa, cela a été assez clair. Le latéral gauche a démarré la bagarre de fin de rencontre et a même fait le tour du groupe de joueurs pour aller chercher Jordan Amavi. Les gens étaient, ce

mercredi soir, assez étonnés de la sanction clémente concernant Neymar. La commission a conclu que le geste (une claque derrière la tête d'Alvaro Gonzalez) était évidemment sanctionnable, mais que ce n'était pas si violent que cela et que le défenseur espagnol avait un petit peu amplifié. Concernant les injures supposées racistes d'Alvaro Gonzalez, Neymar s'est expliqué en visio-conférence, en compagnie de Leonardo. Il a précisé les insultes qu'il a entendues («mono hijo de puta», qu'on traduirait par \*fils de p\*\* de singe). Le dossier est placé en instruction, le temps que les images soient correctement analysées. Sébastien Deneux, le président de la commission de discipline, expliquait ce mercredi soir, que le calendrier de cette affaire allait être affiné dans les prochains jours. Enfin, toujours selon nos informations, Angel Di Maria, qui va être entendu mercredi prochain par l'instance, devrait être sanctionné. Les images sont très claires pour la LFP et il sera entendu pour essayer d'expliquer son crachat vers Alvaro Gonzalez. Ces affaires sont encore loin d'être terminées et on devrait en apprendre encore un peu plus dans les prochains jours.

## Classement FIFA

## Le Togo reste 34è sur le continent

Les Eperviers occupent toujours la 34è place dans le classement FIFA (Fédération internationale de football association) du mois de septembre 2020 dévoilé aujourd'hui.



Pas de changement dans la position qu'occupe le Togo dans le classement mensuel de l'instance mondiale sportive. Il reste toujours au 126è rang. La situation sanitaire mondiale fait que peu de lignes ont bougé. Sur le continent, le Sénégal (20è)

est le roi. Il est suivi par la Tunisie (26è, +1) et le Nigeria (29è, +2). Pour la première fois depuis le mois de janvier 2018, ces trois pays africains font leur entrée dans le top 30. Sur la liste des bons élèves se retrouvent l'Algérie (35è), le Maroc (43è), le

Ghana (46è), l'Égypte (51è), le Cameroun (53è), le Mali (57è ex-aequo, -1) et la RD Congo (57è ex-aequo, -1). La Belgique reste première. La seconde place est revenue à la France. Le Brésil complète le trio de tête.

iciLome

## Nord Togo / Pluies diluviennes

## La production agricole sous les eaux

Depuis plusieurs jours, au nord du Togo, de fortes pluies occasionnent d'importants dégâts tant humains que matériels. Ces inondations mettent aussi à mal les activités des agriculteurs togolais comme ceux de la sous-région.

Après les poches de sécheresse des mois de juillet et août, de fortes pluies sont enregistrées depuis plusieurs jours dans la partie septentrionale du Togo, tout comme sur l'ensemble de l'Afrique de l'ouest et du centre, entraînant des inondations dans certaines localités. A Dankpen, les champs sont devenus de véritables pataugeoires. Dans le nord du pays, « des centaines d'hectares de champs sont inondés, induisant par endroit le besoin de reprise de certaines opérations culturales et compromettant les récoltes dans ces localités », indique une note du ministère en charge de l'Agriculture. Lors d'une visite, des responsables du ministère en



charge de l'Agriculture ont rencontré quelques habitants des localités sinistrées à qui ils ont apporté leur compassion. Il s'agissait pour la délégation d'évaluer les dégâts, reconforter les populations et prospecter les voies et moyens pour accompagner les producteurs à reconstituer leur capacité produc-

tive. L'Agence nationale de la protection civile (ANPC) estime à 7500 le nombre de personnes sinistrées et plus de 850 ménages touchés par les pluies diluviennes. La région septentrionale du Togo, notamment les préfectures de Tône, Dankpen, Kpendjal et Oti, est la plus impactée.

iciLome

## Baromètres Togo

Principaux pays partenaires

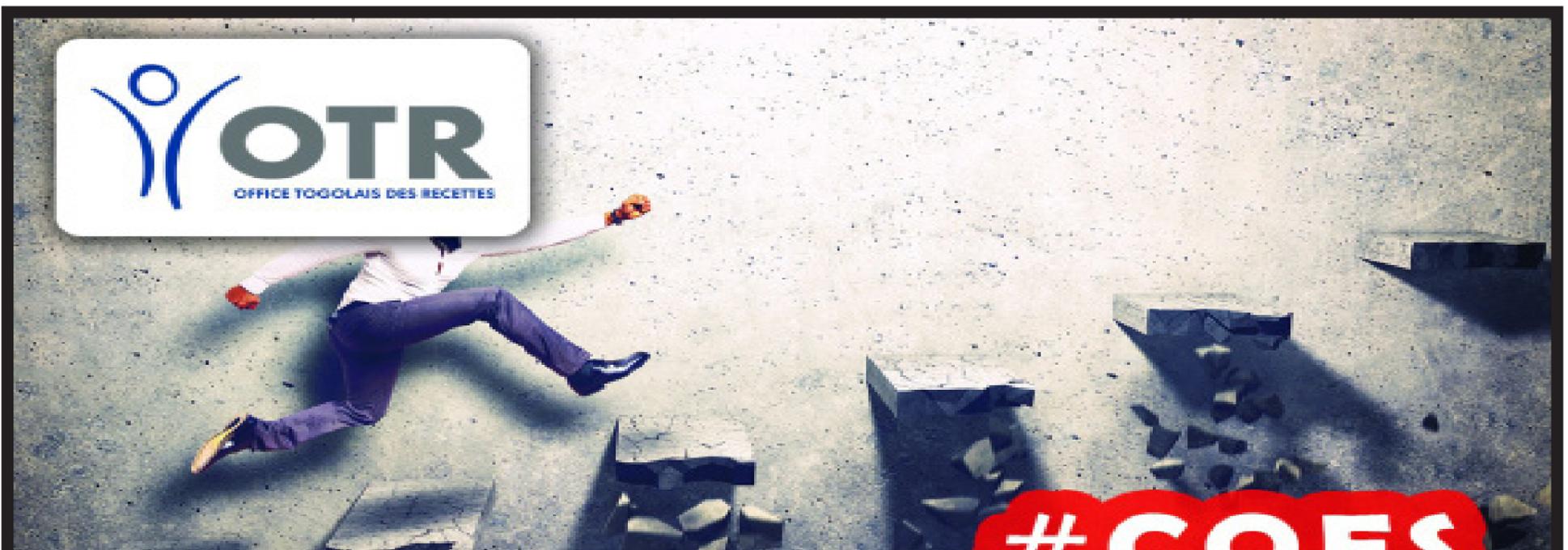
Principaux clients (% des exportations)	2017
Burkina Faso	17,9%
Bénin	14,3%
Ghana	7,6%
Niger	6,4%
Inde	6,1%
Mali	5,7%
Côte d'Ivoire	5,5%
Nigéria	4,8
Emirats Arabes Unis	3,5%
Australie	3,2%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)	2017
Chine	19,6%
France	10,8%
Japon	5,1%
Pays-Bas	5,0%
Ghana	4,1%
Inde	3,6%
Belgique	3,2%
Arabie Saoudite	3,2%
Allemagne	3,1%
Nigéria	3,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

<https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance>



#CQFS

Bénéficiez d'une **réduction de 40% sur la TPU** pouvant aller jusqu'à quatre ans selon votre affiliation à une structure d'accompagnement vers la formalisation telles que les CGA, DOSI, ANADEB.



Office Togolais des Recettes - OTR



#CQFS

**L'OTR** est désormais disponible sur «**WhatsApp**» pour vos questions, observations et commentaires liés à la fiscalité et à la douane via le numéro

**(+228) 90 99 41 01**



Office Togolais des Recettes - OTR